J. A. MARTIGNY, jeudi 13 juin 1968 — N° 68

108e année

Rédaction et administration
1920 Martigny - ✆ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. de la Gare 25 - (027) 3 71 11
Agence Martigny ✆ (026) 2 10 48
Agence Brigue ✆ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de Foire et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche. Tél. (027) 2 14 16.
Achats - Ventes - Echanges

# Cinq anneaux et treize étoiles

**Cinq anneaux entrelacés forment le motif du drapeau olympique.**

**Quant aux treize étoiles, ce n'est pas à un Valaisan qu'il faut rappeler ce qu'elles représentent sur notre bannière cantonale...**

**Notre propos, en rapprochant ces anneaux olympiques de nos treize étoiles valaisannes, s'inspire de la réponse que le Conseil fédéral vient de donner à une petite question de M. Marius Lampert, conseiller aux Etats. M. Lampert avait demandé, si l'ampleur et le faste que revêtent de plus en plus les Jeux olympiques excluaient définitivement la possibilité pour une ville ou une station touristique suisse d'organiser ces Jeux et si, cas échéant, cette possibilité pourrait être retrouvée par un appui financier de la Confédération.**

**Le Conseil fédéral a donné, à cette petite question, deux réponses: l'une catégorique, l'autre nuancée et conditionnelle.**

**La réponse catégorique concerne les Jeux d'été. Le Conseil fédéral estime que même avec l'appui, tant moral que financier, de la Confédération, l'organisation de ces Jeux en Suisse se heurterait à des difficultés dépassant même les possibilités de toute une région. Autrement dit, une telle éventualité est, sinon à abandonner complètement, du moins à renvoyer à un avenir très lointain.**

**Pour les Jeux d'hiver, la condition est le retour à la simplicité. Du point de vue technique, dit la réponse fédérale, les conditions de la réussite seraient parfaitement remplies dans notre pays. Par contre, les charges de l'organisation ne pourraient être assumées que si les Jeux retrouvent un cadre aussi simple que possible.**

**Nous voici donc fixés. On l'était, à vrai dire, depuis Grenoble où les Valaisans qui ont suivi de près le déroulement des derniers Jeux olympiques d'hiver n'ont pas manqué de se demander, avec des frissons dans le dos, comment on aurait pu régler une telle ardoise en Valais, à Sion plus précisément.**

**Le Conseil fédéral conclut avec raison que seul un retour à la simplicité — qu'il dit préconisé fréquemment ces dernières années — autoriserait l'espoir d'organiser de tels Jeux en Suisse. Quant à la question de l'aide financière de la Confédération, la réponse est... celle que l'on attendait : Elle devrait être soigneusement étudiée en temps voulu.**

**Si l'on analyse froidement les choses, on peut donc penser que ce n'est ni demain, ni après-demain que les cinq anneaux olympiques flotteront à côté des treize étoiles valaisannes, ni même — sur un plan plus étendu — à côté de notre bannière fédérale.**

**Et ce « temps voulu » auquel le Conseil fédéral renvoie la question d'une aide financière de la Confédération pourrait bien être celui de la suppression ou de la transformation des Jeux ! Les événements qui ont marqué les Jeux de Grenoble ont laissé supposer que certains sports actuellement professionnalisés à outrance, comme le ski, ne figureraient plus au programme... faute de participants. Ce n'est pas M. Brundage qui nous contredira ! Ou alors, nous aurons des Jeux pour purs amateurs, c'est-à-dire pour des concurrents dont les noms n'ont jamais figuré à aucun palmarès. L'attrait de telles courses serait nul et, par conséquent, l'intérêt des organisateurs également. Ce qui revient à dire que des Jeux, privés de leur côté spectaculaire perdraient du même coup la force de publicité qu'on leur reconnaît actuellement et que, fatalement, on ne se bousculerait plus au portillon pour en demander l'organisation. C'est le cercle vicieux, aussi rond qu'un anneau olympique...**

**D'un côté, en effet — celui des défenseur de l'idéal olympique cher au baron de Coubertin — on entend pourchasser impitoyablement toute atteinte à cet amateurisme sacré. De l'autre — celui des réalistes — on constate tout simplement que cet amateurisme n'existe plus aujourd'hui au stade de la compétition d'un niveau élevé et que l'on ne saurait, par conséquent, prolonger une telle comédie. Grenoble, aux dires de plusieurs, aura été le dernier acte de ce compromis qui crée, tous les quatre ans, des situations inextricables.**

**De toute manière, il y a tant d'eau dans le pétrole de la flamme olympique que le Conseil fédéral agit sagement en adoptant le « wait and see » anglais au sujet des Jeux d'hiver. Ce qui n'empêche personne de penser que le problème d'une aide financière de la Confédération à l'organisation de grandes épreuves internationales, dont le retentissement intéresse aussi bien les sportifs que la propagande, demeure posé. Mais nous abordons ici un autre chapitre qui n'a rien d'olympique et que nous laissons donc volontiers aux... professionnels de la branche nombreux dans nos stations et nos offices de tourisme.**

**Gérald Rudaz.**

# Succès radical dans le canton de Glaris

Le canton de Glaris (40 000 habitants) a des institutions démocratiques originales. Il connaît encore la « Landsgemeinde » et la législature y dure trois ans.

Pour la dernière fois, les citoyens glaronnais se sont réunis sur la « Zaunplatz » de Glaris le 5 mai ; ils avaient à élire les membres du gouvernement, les juges au Tribunal cantonal et les conseillers aux Etats. Cette dernière élection provoqua une sensation : jusqu'alors, les deux sièges étaient occupés par des représentants du parti démocrate qui maintenait sa revendication. Le parti radical présenta un candidat, M. Peter Hefti, juge cantonal ; c'est ce dernier qui fut élu.

Cette avance du parti radical, qui, dans le canton de Glaris, porte le nom de « Allgemeine bürgerliche Volkspartei » s'est confirmée lors des élections au Grand Conseil du canton, le « Landrat » qui compte 81 membres.

# Vous m'en direz tant

*Je le dis tout tranquillement, la liberté d'expression dont nous nous prévalons en Suisse est une illusion.*

*Nous n'osons pas toucher aux « tabous » et nous nous gardons d'instinct d'aborder les sujets épineux, tant nous craignons les ennuis.*

*Les autorités n'ont pas besoin de nous menacer, car chacun de nous fait son auto-critique avec diligence et si, d'aventure, un Suisse a le courage ou le toupet - selon l'optique de ses contemporains - de dire ce qu'il pense, il se trouve aussitôt des citoyens pour exiger son départ.*

*Il y a longtemps que cela dure : Quand j'exerçais mon métier en Valais sans m'inquiéter de plaire aux puissants, ceux-ci ont tout entrepris pour me casser les reins :*

*Procès ruineux, campagne de presse, incursions dans la vie privée, menaces d'expulsion.*

*J'ai quitté le pays de mon plein gré, mais ils auraient bien voulu m'y contraindre.*

*Quand Samuel Chevallier lança son initiative, on le fit passer pour un traître et les fanatiques auraient bien voulu le voir saqué de la radio et de la presse.*

*Que serait-il arrivé s'il n'avait pas eu du talent ?*

*Et ça continue :*

*Des journaux bien pensants se sont élevés contre des collaborateurs de la télévision et de la radio, exigeant leur mise à pied, parce qu'ils ne partageaient pas leurs opinions sur les événements.*

*On les a fait passer pour des communistes russes ou chinois.*

*C'est ainsi, notamment, qu'on a voulu la peau de Benjamin Romieux, Claude Mossé, Christian Sulzer, Jean-Pierre Goretta, dont je puis témoigner qu'ils sont parfaitement honnêtes.*

*Des plumitifs dénués de dons et d'autorité souhaitaient leur éviction, alors qu'ils font leur boulot au plus près de leur conscience.*

*On intervient, s'il le faut, en haut lieu, pour tenter de briser la carrière de tel ou tel personnage qui a le malheur de déplaire à un imbécile ou à un incapable, si cet imbécile ou cet incapable a quelque audience.*

*Si j'ose écrire ces choses, c'est que j'ai toujours placé mon indépendance au-dessus de tout et que ce n'est pas maintenant que je vais me mettre à trembler pour ma place.*

*Je prétends et, s'il le faut, j'en apporterai des preuves, que tout homme qui ose se libérer du conformisme et des « idées reçues » court un risque disproportionné à son attitude.*

*Il est en butte à la plus noire intolérance et, en Valais, le mot « noire » prend véritablement tout son sens et le mot intolérance aussi.*

*Parce que Goretta a traité le sujet tabou des « femmes célibataires » dont toutes n'ont pas fait dix ans d'internat dans un pensionnat religieux pour apprendre l'hypocrisie, on lui a vertement reproché son objectivité.*

*On s'est demandé comment il pouvait être encore à la télévision !*

*Mais, le cas le plus flagrant est encore celui de M. Henri Guillemin dont les idées littéraires, historiques ou philosophiques ont le don d'énerver une foule d'intellectuels.*

*On lui reproche, à lui aussi d'être à gauche, et comme il ne craint pas, tout catholique qu'il est, de dénoncer certaines fautes du clergé, on voudrait bien le voir disparaître et du petit écran et des ondes.*

*Ce qui le prémunit contre les attaques des jaloux, des ratés, des fanatiques, des conformistes c'est un talent rayonnant qui n'a pas d'équivalent en Suisse.*

*Qu'on soit d'accord ou pas d'accord avec lui, il est passionnant à entendre, et je comprends que certains professeurs qui rasent leurs auditeurs depuis vingt ans, ne supportent pas son succès.*

*C'est le talent, le talent seul qui peut en s'imposant en Suisse à la banalité tuante, nous sauver de l'asphyxie ou du chloroforme !* A. M.

# V comme Valais comme Vacances

Valais et vacances : deux noms qui commencent par la même lettre. Comme victoire, ce mot qui s'impose chaque année, à la lecture des rapports de l'Union valaisanne du tourisme. La marche à l'étoile de notre tourisme se poursuit en effet, de succès en succès.

On dénombrait, pour la saison 1965-1966, un total de 3 050 856 nuitées. Pour celle de 1966-1967 ce chiffre a passé à 3 213 962. La statistique nous démontre, d'autre part, que cette progression est l'une des plus fortes par rapport à l'ensemble de la Suisse.

### UN ATOUT MAJEUR

Lorsque l'on prévoyait, il y a quelques lustres, que le tourisme deviendrait l'une des branches principales de notre économie valaisanne, beaucoup criaient à la présomption, à l'utopie. Aujourd'hui, chacun s'accorde à penser que dans le Marché commun européen ou mondial auquel notre canton sera intégré, notre article de choc sera le soleil, les montagnes, les pistes de ski, l'équipement d'un pays traditionnellement hospitalier et parfaitement équipé pour répondre aux exigences des vacanciers. Une fois de plus, ce sont les « utopistes » qui ont eu raison...

Ceux qui ont cru à la vocation touristique d'un canton fait sur mesure pour elle.

Ceux qui réclamaient des portes d'entrées larges et agréables à notre maison valaisanne. Ceux qui préconisaient l'unité économique d'un champ de ski, la communauté d'intérêt dans la région, quelles que soient les frontières artificielles s'acharnant encore à la diviser. Aujourd'hui, le Valais possède son atout, dans le jeu de la concurrence internationale. Et il sait s'en servir, pour le plus grand bien de tous.

### POUR TOUS LES GOUTS POUR TOUS LES AGES

Inutile de rappeler le « boum » que connaissent nos stations célèbres, été comme hiver. Mais il convient de souligner qu'à côté de ces « grands » du tourisme, des stations moyennes et petites ont trouvé et trouveront encore une place enviée. Et que même hors de ce mouvement, le mazot perdu au fond d'une vallée isolée, la tente dressée à l'orée d'un bois, le simple piquenique des passagers d'une voiture de passage dans la plaine du Rhône constituent, pour notre tourisme, un apport non négligeable. L'essentiel est que, chez nous, chacun de nos hôtes se sente à l'aise, chacun y respire cet air de vacances, ce dépaysement qu'il y vient chercher pour quelques heures ou pour quelques semaines.

Nos téléfériques, nos routes, nos piscines, nos installations sportives, nos établissements de tout ordre, nos campings, nos chalets forment ce tout capable de satisfaire le vacancier, de répondre à ses plus chers désirs.

(Suite en page 3)

Fiancés !
... avant d'acheter
vos MEUBLES
visitez notre EXPOSITION
... c'est avec plaisir
que
nous vous conseillerons.
Installations d'intérieurs
Widmann
ensemblier - décorateur
succ. de A. & G. Widmann
Sion
P 80 S

### 1er août jour férié ?

**AUX COMMUNES DE DÉCIDER**

Répondant à une petite question lui demandant d'examiner la possibilité de décréter le 1er août jour de fête générale, le Conseil fédéral déclare que d'après la Constitution, ni l'Assemblée fédérale ni le Conseil fédéral n'ont le pouvoir de décréter qu'un jour déterminé sera férié dans toute la Suisse. Seuls les cantons sont compétents pour établir des prescriptions prévoyant des jours fériés officiels et chômés.

Il importe de relever que si les cantons peuvent déclarer le 1er août jour férié, ils ne sont pas compétents pour décréter que les heures chômées ce jour-là seront payées. Ce point devrait être réglé contractuellement.

EXPLOIT D'UN ALPINISTE MARTIGNERAIN

# Sylvain Saudan descend à skis le couloir Whymper !

Le guide Sylvain Saudan, de Martigny, 22 ans, moniteur de ski à Arosa, avait réussi l'an dernier à descendre à skis le couloir Spencer des Aiguilles de Chamonix. Il rêvait depuis lors de renouveler cet exploit dans le couloir Whymper, moyennement moins «pentu», mais qui comporte des ressauts de 60 degrés !

En présence d'une dizaine de témoins alertés dans la nuit de lundi à mardi, Sylvain Saudan, parti du refuge du Couvercle, pour gagner le sommet, effectua la descente intégrale jusqu'à la Rimaye ,en moins de deux heures. Deux aspirants-guides chamoniards, Dominique Mollard et Pierre Meunier, avaient accompagné Saudan au sommet du couloir. Le guide valaisan a signé un exploit considéré jusqu'ici comme impossible. C'est grâce à une préparation particulièrement soignée, à un sang-froid de tous les instants et à sa technique d'une grande sûreté que Sylvain Saudan doit son succès, pour lequel nous le félicitons vivement.

# DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

## Arsenic et vieilles dentelles

Mardi soir, l'excellente et juvénile troupe des « Compagnons des Arts » de Sierre a présenté au public de Martigny, dans la salle du Casino-Etoile, l'ahurissante pièce en trois actes et 4 tableaux de Joseph Kesselring avec une adaptation de Pierre Brive. C'est une pièce évidemment assez spéciale où la logique n'a pas de place. Elle est faite de rebondissements cocasses et tragi-comiques, avec des cadavres cachés dans un vieux coffre ou encore dans la cave...

Les deux vieilles demoiselles qui pratiquent la charité d'une façon assez bizarre prennent un malin plaisir à expédier vers des destins meilleurs les braves personnes qui viennent leur demander l'hospitalité, leur générosité étant bien connue à la ronde. Leur neveu découvre un jour, par hasard, un cadavre dans le coffre de la salle à manger. Il en est stupéfait mais ses vieilles tantes lui font comprendre que cela n'est rien et que l'expression de sérénité des morts à qui elles ont fait boire de leur liqueur de prunelles est tout à fait admirable... Ainsi c'est le salut des âmes esseulées qui n'ont plus de foyers et qui ont enfin trouvé la paix.

Il faut dire que la pièce a été enlevée dans un mouvement irrésistible. Les « Compagnons des Arts » se renouvellent et des éléments jeunes viennent constamment y apporter un souffle nouveau. Autour des aînés comme Walter Schœchli et Henri Rauch, qui campent des personnages puissant avec une désopilante vérité, de Marcel Bonvin, sergent de police obsédé par le théâtre, autour des vedettes classiques comme Mmes Germaines Rauch et Didi Bonvin — les demoiselles-assassins — il y a toute l'équipe juvénile des Arsène Derivaz, Pierre Franzetti, André Rouvinet, Jean-Luc Pont, la charmante Isabelle Bonvin, Roland Rouvinet, Maurice Devanthéry, Olivier Nanchen et Henri Turini qui créent un ensemble extrêmement vivant, varié et original.

Notons que la mise en scène est de Marcel Vidal et que les décors remarquables sont dûs au talent de notre ami Jean Rouvinet.

Le public de Martigny a fait une ovation enthousiaste à la dynamique troupe des « Compagnons des Arts » qui maintiennent dans la cité du soleil le goût du bon théâtre avec une rare persévérance et un « feu sacré » incontestable.

Nos vives félicitations pour cette divertissante soirée. Spectator

### Fermeture du Simplon le 18 juin

Le Département de police d'entente avec le Département des travaux publics informe les usagers motorisés de la fermeture temporaire de la route du Simplon (Brigue-Gondo) le 18 juin, en raison du passage du Tour de Suisse cycliste.

Horaire de la fermeture :

Brigue - col du Simplon (dans les deux sens) 12 h. 30 - 14 h. 15.

Gondo - col du Simplon (dans les deux sens) 13 h. 15 - 14 h. 45.

Les usagers sont priés de se conformer aux ordres de la police de la circulation.

# DISTRICT D'ENTREMONT

LIDDES

## Petit tour d'horizon

C'est encore le printemps. Selon une tradition établie depuis des années, on a vu le Valais en pleine période de festivités.

Les fanfares C.C.S. d'Entremont ont eu leur festival à Liddes, dimanche 2 juin.

Un public avide de distractions diverses put durant quelques heures s'y repaître de discours, de musique, de bon vin et d'air pur imprégné de senteurs.

Le soir venu, et après ce que l'on pourrait appeler comme une déconsignation des fanfares, chacune des sociétés accepte de bon cœur une invitation particulière due aux commissaires.

La plupart s'égayèrent ainsi dans les localités. Quant à la « Stephania » de Sembrancher, elle vint donner son aubade à Dranse, coquet village s'étalant en longueur sur un plateau bordant la rivière, et de plus en plus visité par le tourisme pédestre.

Malheureusement la voie d'accès principale, direction chef-lieu, est depuis des années abandonnée dans un état dont le lamentable ne saurait en toute bonne foi valoir des éloges, ni aux autorités communales, ni aux organes de police.

On sait que, à chaque festival ou presque, la société organisatrice édite un livret de fête qui, parfois, se réduit aux dimensions d'un fascicule.

Y sont passées en revue de façon plus ou moins détaillée les étapes de la fondation et du passé de la fanfare, certains projets en voie d'exécution ou à l'étude, et l'on termine par la liste, toujours bien fournie, des dons personnels.

En l'occurrence, le chroniqueur en charge pour le festival précité, a cru devoir relever que le conseil communal du lieu est en ce moment composé au 100% de conservateurs, le parti radical, minoritaire, n'ayant pas demandé la proportionnelle. Ici permettez-moi, Monsieur, de vous donner aussi mon avis. Maintes expériences ont suffisamment démontré que, quand une minorité en vient à décliner sa participation dans une administration, les causes n'en sont point du tout superficielles, comme de prime abord on serait tenté de le supposer, mais bien solidement étayées.

Il appartient dès lors à la majorité de faire loyalement son autocritique et d'étudier si, de par son comportement, elle n'endosse pas une large part de responsabilité à cette décision prise par la minorité.

Dès lors, puisque - soit dit entre nous - cette abstention de la minorité n'est pas sans vous incommoder dans le fond, pourquoi ne pas faire le premier geste et tendre une main fraternelle à cette fraction de la population que vous voudriez vous concilier.

Pourquoi, puisque vous êtes les plus puissants, n'offririez-vous pas vous-mêmes la proportionnelle à la minorité dont, soyons francs, la participation au conseil ne vous déplairait pas ! Ne serait-ce pas un acte de vraie démocratie, rencontrant l'approbation d'une jeunesse enthousiaste qui commence à vous donner des exemples ? Ne serait-ce pas vouloir la mise en application concrète de cet espoir chrétien-social qui, en paroles du moins, s'est jusqu'ici étalé dans une certaine presse et dans de multiples cantines de fête ?

Allons donc, Messieurs, sans plus d'hésitation, offrez-nous la proportionnelle pour les futures élections.

La population toute entière vous en saurait gré. X.

# DISTRICT DE SION

SION

## Académie cantonale des Beaux-Arts du Valais

*(19e session de clôture)*

Vendredi dernier eut lieu en la salle Supersaxo de Sion la 19e session de clôture. Une trentaine d'élèves étaient inscrits aux cours 1967-1968, et un travail considérable a été fait, dont la majorité remplissait le programme établi sur un plan étendu sur 12 branches.

Une très utile mise au point des cours a été annoncé par le directeur M. Fred Fay, lequel était entouré par les professeurs Willy Vuilleumier, doyen ; Angelo Dall'Antonia, Conrad Meili et M. Pierre de Riedmatten, trésorier. Les professeurs Sohn Reitzz et Henry Dufour étant empêchés d'y assister, se sont fait excuser.

Il félicita les élèves pour leur travail assidu et fructueux, dans une ambiance d'équipe de bonne volonté pour arriver aux buts désignés, tout en remerciant chaleureusement tous les professeurs qui se dévouent à cette noble cause que sont les Beaux-Arts.

Le Valais est plein de talents et de nombreuses institutions, ateliers, éditeurs, comptent sur eux, soit en Suisse, soit à l'étranger, où notre académie jouit d'un bon renom.

Qu'il soit dit en passant, celle-ci est entrée en mai dernier dans sa vingtième année d'existence.

Il vaut la peine de visiter la variété des travaux de nos élèves, exposés dans les ateliers de l'Académie, place de la Majorie, jusqu'au 13 juin à 18 h.

Pour l'année 1968-1969, les élèves seront de la promotion, dite du Jubilé. De grandes et belles tâches les attendent : Concours d'affiches, concours de dessins et concours de décoration.

PALMARES :

*Prix Albert Skira, Genève* - Nadine Bolle, Bex, pour portrait, 1re année. Regina Marti, Viège, pour dessin et arts graphiques, 1re année - Blaise Godet, Genève, pour dessin, 1re année. Christophe Vincent, Baugy/Clarens, p. dessin, 1re année - Eva Endrödy, Pont de la Morge, pour dessin et modelage, 2e année - M. Hélène Genetti, Ardon, pour dessin, 2e année - Elisabeth Monnet, St-Maurice, pour la peinture, 4me année.

*Prix Brera* - Jeanine Costa, Sion, p. la peinture, 2e année.

*Prix du professeur Cesare Orvieto, S. Remo* - Jeanine Costa, Sion, pour le modelage, 2e année.

*Prix prof. Alfred H. Caspari, Frankfort* - Elisabeth Monnet, St-Maurice, p. albums pour enfants, 4e année - Pierrette Giroud, Martigny II, pour l'ensemble des travaux « Formes et Esthétique », 4e année - Ursula Solterman, Rarogne, pour emballage, 3e année. Dominique Fellay, Sion, pour emballage, 2e année - Eva Endrödy, Pont de la Morge, pour emballage, 2e année. Francine Rudaz, Chalais, pour papier d'emballage, 3e année - Dominique Fellay, Sion, pour papier d'emballage, 2e année - Jean Kuczynski, Neuchâtel, p. papier d'emballage, 3e année - François Boson, Fully, pour étoffes et tissus, 2e année - Elisabeth Saudan, Martigny-Combe, pour étoffes et tissus, 3e année.

*Prix du Département de l'Instruction Publique, Sion* - Jean Kuczynski, Neuchâtel, pour décoration, 3e année - Ursula Solterman, Rarogne, pour modelage et arts graphiques, 3e année.

*Prix de la ville de St-Maurice* - Elisabeth Monnet, St-Maurice, pour architecture et modelage, 4e année.

*Prix de la ville de Sion* - André Pierroz, Saxon, pour architecture, 1re année - Jean Udriot, Massongex, pour dessin académique, 4e année.

*Prix du Dr Charles Bessero, Martigny* - Elisabeth Saudan, Martigny-Combe, pour recherches dans la peinture, 3e année - Blaise Godet, Genève, pour l'architecture, 1re année.

*Prix des banques du Valais - S. B. S. Sion :* Jean Udriot, Massongex, p. peinture, 4e année - Francine Rudaz, Chalais, pour décoration, 3e année - Dominique Fellay, Sion, pour l'architecture, 1re année.

*B. C. V. Sion* - Jean Udriot, Massongex, pour dessin, 4e année - Jeanine Costa, Sion, pour arts graphiques, 2me année.

*B. P. S. Sion* - Eva Endrödy, Pont de la Morge, pour l'ensemble de ses travaux, 2e année.

*Crédit Suisse, Sion* - Regina Marti, Viège, pour décoration et modelage, 1re année - François Boson, Fully, pour décoration, 2e année.

*Caisse d'Epargne, Sion* - Trudy Albrecht, Viège, pour décoration, 1re année - Ursula Solterman, Rarogne, pour les croquis, 3e année.

*Banque de Martigny* - Pierrette Giroud, Martigny II, pour les arts graphiques, 4e année.

*Prix Cie d'Assurances « Zurich », par M. Lucien Posse, Sierre* - Patricia Bellwald, Sierre, pour décoration, 1re année - Pierre-Alain Zuber, pour dessin etarchitectur e, 1re année.

*Prix Librairie Gaillard, Martigny I :* Ursula Solterman, Rarogne, pour dessin, 3e année.

*Prix Librairie St. Augustin, Saint-Maurice* - Jean Kuczynski, Neuchâtel, pour dessin, 3e année.

*Prix Bijouterie R. et G. Moret, Martigny* - Elisabeth Monnet, St-Maurice, pour arts graphiques, 4e année.

*Prix Europa-Arte, Ancone* - M. Jean-Pierre Weber, Chailly/Clarens, pour la peinture - François Boson, Fully, pour le dessin, 2e année - Danilla Balzani, Natters, modelage et dessin, 1re année. Mme Marie-Rose Maître, St-Léonard, pour dessins de paysages, 2e année.

*Prix de l'Académie* - Mme Marie-Rose Maître, St-Léonard, pour l'ensemble de ses travaux, 2e année - Eric Fardey, Sion, pour le dessin, 1re année - Danilla Balzani, Natters, pour dessin, 1re année.

*Prix Léopold Rey, Salins* - Frédy Favre, Sion, pour le modelage, 3e année.

*Prix Editions de Genève « Le Portique »* - Jeanine Costa, Sion, pour albums d'enfants lesquels seront édités.

### Le Festival Varga

Pour sa cinquième édition, le festival Tibor Varga se déroulera à Sion du 4 au 31 août prochain.

Il commencera par des cours d'interprétation, un concours international de violon et divers concerts et se poursuivra par de grands concerts de l'orchestre Tibor Varga, et de l'orchestre philharmonique Hungarica. Un disque sera édité à nouveau et ce sera le deuxième de la série.

Parmi les noms des principaux chefs d'orchestre, nous relevons ceux de MM. Varga, André Navara, Pierre Marietan, Rudolf Kalterborn, Jash Horenstein et Anatal Dorati. Les concerts se donneront à Sion, Martigny, Brigue et Loèche-les-Bains.

SAVIÈSE

## Les comptes 1967

Le conseil municipal, lors de la séance du 18 mai 1968, a accepté les comptes de l'exercice de 1967 qui avaient été, au préalable, établis et contrôlés par la Fiduciaire Actis et par la Commission des finances.

L'assemblée primaire a été convoquée pour le samedi 1er juin et a pris connaissance de la gestion.

**RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER**

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Adm. générale | 703 067 10 | 1 264 639,35 |
| Instr. publique | 227 515,45 | 40 485,10 |
| Police | 29 118,70 | 17 931,40 |
| Edilité et urbanisme | 140 966,05 | 76 038,30 |
| Travaux publics | 660 004,90 | 636 389,15 |
| Agriculture et forêts | 271 202,55 | 87 466,80 |
| | 2 031 874,75 | 2 122 950,10 |
| Bénéfice de gestion avant les amrotissements | 91 075,35 | |
| | 2 122 950,10 | 2 122 950,10 |

**COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE**

| | Charges | Produits |
|---|---|---|
| Excédent des recettes du cpte financier | | 91 075,35 |
| Amort. financiers | | 167 200,— |
| Amort. compt. | 358 517,90 | |
| Augmentations des immobilisations | | 711 185,35 |
| Diminutions des immobilisations | 644 778,80 | |
| | 1 003 296,70 | 969 460,70 |
| Déficit 1967 | | 33 836,— |
| | 1 003 296,70 | 1 003 296,70 |

DE LA BISE...

**FACILE !**

*Facile de se laisser aller... à nous la belle vie !*

*On est jeunes, pourquoi pas !*

*On a des charmes, les charmes de la jeunesse !*

*Ça vaut de l'or !*

*Eh ! oui, pour les loups, avides de mordre dedans !*

*Tant que le monde est monde, c'est ainsi !*

*Facile de se laisser aller... à tout âge !*

*Et après, les illusions perdues !...*

*Facile ! à vous de choisir !*

*C'est si facile...*

*Mais la vie, elle aussi, vaut de l'or... et bien plus.*

*Alors, c'est aussi facile de choisir le vrai chemin.*

*Facile !*

# DISTRICT DE MONTHEY

## Monthey en fête... musique en tête

Le printemps glissant doucement à l'été, on aurait pu s'attendre à ce que notre petite ville tire son rideau de verdure pour s'offrir le dolce farniente des vacances. Il n'en est rien pourtant et, reculant les limites de l'habituelle léthargie, refusant de voir l'éventail des sollicitations d'évasion, elle s'apprête à fêter comme il se doit les joyeuses retrouvailles de son Harmonie municipale et de ses sœurs valaisannes. Et, croyez-moi, pour Monthey, pas besoin de drogues-miracles ou de pilules stimulantes dès qu'il s'agit d'accueil !

Partout l'on s'agite ; il y a comme un second printemps dans l'air, une fièvre d'allégresse. De la salle de répétitions, généralement muette à cette époque, s'échappent de chatoyantes arabesques musicales, laissant pantois pinsons et rossignols qui n'ont jamais été à pareille fête. Diable, il faut fignoler !... le grand chef ne tient pas à ce que l'interprétation des œuvres... soit une exécution !

Du côté du comité d'organisation, ça tourne à la frénésie. Après le stade préliminaire où, dans l'ombre complice, des responsables à l'œil d'aigle repéraient et ajustaient tout ce qui, dans la région, était susceptible... d'une démonstration tangible de sympathie, ils sont maintenant dans le feu de l'action. On les voit conspirer jusque tard dans la soirée : réception, ordre des festivités, cortège, vin d'honneur, victuailles de cantine, tout y passe. On va même jusqu'à disputer chiffons, afin que dans leurs robes légères, nos demoiselles d'honneur soient le vivant reflet du sourire montheysan ; et je me suis laissé dire que certains, pourtant pas trop portés sur le « pater noster », tâchaient de se ménager les bonnes grâces du céleste Météorologue.

Les autorités et les responsables cisèlent les paroles d'or de leurs discours de bienvenue. Les préposés aux soins de beauté de la ville sont à pied d'œuvre, défroissant drapeaux et oriflammes, pourchassant dans les rues jusqu'au moindre grain de poussière, tandis que les jardiniers, dans une débauche de couleurs et d'espèces, passent au cou de la cité de somptueux colliers de fleurs, comme pour en faire une adorable hôtesse « hippie ».

En résumé, le 16 juin, pour accueillir en beauté les harmonies municipales de Sierre, Sion, Martigny ; remercier enfin directeurs et musiciens constamment sur la brèche pour le bonheur de leurs villes respectives, Monthey va ouvrir tout grand son cœur et puiser largement dans sa réserve de sourires. Puissent tous nos hôtes goûter au maximum cette fête de l'amitié et trouver qu'il fait bon chez nous.

Solange Bréganti

## AVIS DE TIR

### Martigny - Tirs au canon

La population de la ville de Martigny est informée que des tirs au canon pardessus la localité auront lieu le samedi 15 juin 1968, de 5 à 19 heures.

Place d'armes de St-Maurice
**Le commandant**
OFA 03 052.01 B


**Si vous souffrez de CONSTIPATION**

si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.

Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THÉ FRANKLIN

P 436S



**Ne brossez pas vos dents comme vos chaussures !**

Sur 100 Suisses qui se brossent les dents, 98 les brossent mal.

- Le brossage horizontal laisse la saleté entre les dents.
- Brossez vos dents:
  — immédiatement après chaque repas,
  — pendant 3 minutes,
  — verticalement, de la gencive vers la pointe des dents.
- Et faites contrôler vos dents deux fois par an !

SSO 5

# vacances... comme Valais...

(Suite de la 1re page)

Et n'oublions pas que le Valais n'est là seulement que pour l'étranger : La plupart de nos compatriotes savent, heureusement, profiter eux aussi, dans leur chalet des mayens ou au bord de ce petit bout du Léman qui nous appartient, de leurs quelques semaines de vacances.

### LA VAINE QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

En vacances, la discussion devrait être bannie. Pourtant, personne ne peut empêcher les gens de disputer sur les styles — ancien et moderne — de ces vacances. Les « anciens » aiment le confort d'un bon hôtel, le décorum attaché à la meilleure tradition hospitalière, personnifiée notamment par ce grand Valaisan que fut Ritz. Ils aiment une solide implantation dans une station à laquelle ils demeurent fidèles, retrouvant chaque année leurs amis, leurs habitudes. Les « modernes » adorent le mouvement. Leurs vacances sont faites d'étapes, de brefs séjours. Beaucoup ont adopté la tente, le camping volant. D'autres ne jurent que par la caravane.

Vaine querelle ! En Valais en tout cas, où l'on peut réaliser à l'envi tous ces désirs contradictoires, où tous les styles de vacances ont droit de cité.

Où chacun, finalement, qu'il soit venu chez nous en avion, en train, en auto ou en... auto-stop, trouvera la même chaleur dans l'accueil que lui réserve notre canton.

### LE RENOUVEAU ALPIN

Longtemps, l'alpinisme a été considéré comme un sport « de riches » ou

d'initiés. Aujourd'hui, ces préventions sont tombées. On constate avec plaisir que beaucoup de jeunes fréquentent nos centres d'alpinisme et que la varappe, loin d'être l'apanage de guides ou de montagnards chevronnés, est pratiquée avec succès par de nombreux citadins. Les marches d'approche sont raccourcies par l'avion, l'hélicoptère ou les téléphériques.

Londres est à quelques heures seulement du sommet du Cervin. Et l'on a tout le temps, au cours d'un simple week-end, d'entreprendre cette ascension et de compléter son bronzage par une longue sieste sur la plage de l'un de nos lacs ou de l'une de nos piscines...

C'est que le Valais, grâce à ses pionniers de l'aviation alpestre, a su mettre la montagne à la portée de ses amoureux pressés par le temps.

Skier en été sur un glacier, se baigner en plein hiver en montagne, jouer au golf, se promener au gré des bisses ou de tant d'autres itinéraires balisés par l'Association du tourisme pédestre : tout est possible, tous les contrastes existent dans ce pays créé pour le tourisme.

### BONNE VACANCES A TOUS !

A l'heure où vous autres, Valaisans, allez récupérer une dernière fois vos enfants à la sortie de l'école pour vous évader en famille sur les hauteurs des mayens, à l'heure où, sur nos routes, domineront les autos portant plaques étrangères et où nos stations vont retrouver leur pleine animation estivale, nous souhaitons à tous d'heureuses vacances dans notre canton.

g. r.


Vos descendants en seront encore fiers !

si vous choisissez les

meubles Résident

Reichenbach & Cie S A Sion

Fabrication — vente — expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style

Magasins d'expositions :

Sion : bât. La Matze (027) 2 12 28
Montana-Crans : bât. Le Farinet (027) 7 80 77
Anzère : bât. AV9 (027) 2 96 02

P 24 S

Notre système avantageux de vente à crédit équilibre agréablement votre budget

De nombreux clients ont déjà profité de notre système de vente à crédit. Les formalités simples et les conditions avantageuses vous permettent de profiter maintenant déjà, des articles que vous paierez plus tard.

Nos conditions :
a) versement initial
b) mensualités échelonnées selon le montant de l'achat
c) frais de crédit raisonnables

Tous renseignements vous seront volontiers donnés lors de votre prochaine visite à notre magasin

Gonset

Pour les vacances... ROBES d'été pour dames
en crimplène, térylène, tricel.

Pour les soirées fraîches... Manteaux de pluie et mi-saison en térylène
Pour toutes les bourses, dans toutes les teintes mode.

FRIBERG confection-nouveautés
MARTIGNY-BOURG
Téléphone (026) 2 28 20

Vive le camping !



Equipement complet pour le camping

Grand choix de

Meubles de jardin
Chaises longues
Parasols - Tentes - Grills

chez le spécialiste

Pfefferlé & Cie SION

Avenue du Midi

P 89 S

# Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

### Jeudi 13 juin

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Intermède musical - 9 15 Grand-messe - 10 30 Musique ancienne. 11 00 12 00 Informations - 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi. 12 15 Le quart d'heure du sportif. 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles. 14 00 Informations - 14 05 Sur vos deux oreilles - 14 30 Le monde chez vous. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Actualités universitaires. 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie. 18 35 La revue de presse - 18 45 Sports. 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants. 19 35 Faites pencher la balance - 20 00 Magazine 68 - 20 20 Sur les marches du théâtre - 20 30 A l'opéra : Il Mondo della Luna - 22 00 Le concours lyrique. 22 30 Informations - 22 35 Edition spéciale - 23 00 Ouvert la nuit - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

### Vendredi 14 juin

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Sonate - 9 15 Emission radioscolaire - 9 45 Concerto - 10 00 Informations - 10 05 Concert - 10 15 Radioscolaire - 10 45 Chant avec accompagnement - 11 00 12 00 Informations. 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Mémento sportif. 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations. 14 05 Chronique boursière - 14 15 Radioscolaire - 14 45 Pour les enfants sages. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 40 Chronique boursière - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation internationale - 19 35 Bonsoir les enfants - 19 40 Faites pencher la balance - 20 05 Magazine 68 - 21 00 Concert - 22 30 Informations - 22 35 La science - 23 00 Plein feu sur la danse. 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Un hymne national.

## Télévision

### Jeudi

17 00 Entrez dans la ronde - 17 20 Pour les jeunes - 18 10 Les dossiers de l'Histoire - 18 40 Bulletin de nouvelles. 18 45 TV-spot - 18 50 Sur l'antenne. 19 00 Rendez-vous - 19 15 TV-spot. 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 25 Film : Les oiseaux rares - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 40 Le point. 21 35 La musique en Suisse - 22 00 Le film : Un mari dangereux - 22 25 La sécurité médico-sociale - 22 45 Téléjournal.

### Vendredi

18 30 L'actualité au féminin - 18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot. 18 50 Avant-première sportive - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 Film : Les oiseaux rares - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 10 Tour de Suisse - 20 15 Le fait du jour - 20 20 TV-spot - 20 25 Le carrefour - 20 40 Aline, de C.-F. Ramuz. 21 55 Festival de jazz - 22 30 Session des Chambres fédérales - 23 00 Téléjournal.

## Cinémas

### Cinéma ÉTOILE - Martigny

Mercredi 12 et jeudi 13 (Jeudi : matinée à 14 h. 30) - Un film gai et dynamique signé Jean Girault : MONSIEUR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL. - Giovedi alle ore 17 : ERCOLE CONTRO ROMA. In italiano.

### Cinéma CORSO - Martigny

Mercredi 12 et jeudi 13 (Jeudi : matinée à 14 h. 30) : ZORRO LE CHEVALIER FANTOME. - Jeudi 13, à 17 heures - (séance spéciale pour enfants dès 12 ans) : NI VU NI CONNU, avec Louis de Funès, Claude Rich et Pierre Mondy.

### Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 12 et jeudi 13 - Un film violent et passionnant : MISSION SECRETE POUR LEMMY LOGAN, avec Luis Devill, Gaïa Germani, Jesus Puente et Janine Reynaud.

### Cinéma REX - Saxon

Mercredi 12 et jeudi 13 (Jeudi, à 14 h. 30 : enfants admis dès 12 ans) : LES CRACKS, avec Bourvil, Robert Hirsch et Monique Tarbès.

### Cinéma d'ARDON

Mercredi - Jeudi 20 h. 30 - *Prolongation* du merveilleux divertissement : LA MÉLODIE DU BONHEUR. - Jeudi (Fête-Dieu) - 14 h. 30 : matinée (enfants admis dès 7 ans).

## Cours des billets

| | | | |
|---|---|---|---|
| Franc français . . | 85,— | - | 88,— |
| Lire italienne . . . | 68,— | - | 70 ½ |
| Mark allemand . . | 107,25 | - | 109,75 |
| Dollar . . . . . | 4,29 | - | 4,33 |
| Livre sterling . . . | 10,20 | - | 10,40 |
| Pesetas . . . . . | 6,— | - | 6,30 |

†

**LA FANFARE MUNICIPALE L'INDÉPENDANTE DE CHARRAT**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur**

**Gustave GAILLARD**

**Ancien membre**

père de ses membres actifs Gaston et Renaud et grand-père de Roger et Gérard.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

†

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, la famille de

**MONSIEUR MARIUS JACQUIER**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée dans son épreuve. Un merci tout particulier à la direction et au personnel des Raffineries du Sud-Ouest, à la compagnie GF 10, à l'association des GF, à la direction et au personnel de la Maison Gonsett à Martigny, et à la Fanfare « L'Écho du Trient ».

Martigny et Vernayaz, le 10 juin 1968.

P 27706 S

†

Madame Elisa GAILLARD-GIROUD, à Charrat ;
Monsieur et Madame Gaston GAILLARD-PLANET et leurs enfants Roger, Jeanine et Gérard, à Charrat ;
Monsieur et Madame Renaud GAILLARD-RUSPINI et leurs enfants Michel et Georgy, à Charrat ;
La famille de feu Ulysse GAILLARD ;
La famille de feu Francis GAILLARD ;
La famille de Denis GAILLARD ;
Monsieur et Madame Marcel GIROUD-BAERISWIL et leurs enfants et petits-enfants ;
Les familles GAILLARD, GIROUD, MAGNIN, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Gustave GAILLARD**

décédé après une longue et pénible maladie à l'âge de 76 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Charrat, le vendredi 14 juin 1968, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 65807 S

†

**MEOC S. A.,** a le très grand regret de faire part du décès de

**Monsieur Gustave GAILLARD**

**père de leur dévoué collaborateur Renaud Gaillard**

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.


**BLUCHE**

à vendre

**CHALET**

4 pièces, confort. Vue imprenable. Prix 83.000 francs. Ecrire à *case postale No 13, 3960 Sierre.* P 868 S

**Grosshöchstetten**
**« Restaurant STERNEN »**

cherche pour belle exploitation bien installée

**dame ou jeune fille**

pour le buffet et la lingerie (aussi débutante). Occasion pour apprendre la langue allemande. Salaire élevé, heures de travail régulières, bonne ambiance de travail.
Faire offres à H. Stettler-Gerber, tél. (031) 68 55 94. P 1226 Y

LA TONDEUSE A GAZON SUISSE DE HAUTE QUALITÉ

légère et maniable exécution de tout premier ordre

Différents modèles pour chaque prétention

Agence officielle de vente et service

**LÉON FORMAZ & FILS**

Machines agricoles

**Martigny-Bourg**

Tél. (026) 2 24 46 P 629 S

**BACHES**

**POUR TOUS VEHICULES**

Confection - Réparations
Housses pour toutes voitures

**PAUL GRANDCHAMP**

**MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87**

Av. Grand-Saint-Bernard

P 803 S

**Incroyable occasion**

A vendre plusieurs

**coffres-forts**

de différentes grandeurs (meubles et à murer). Tous en parfait état, provenant de démolitions, transformations. Bas prix.
Ecrire sous/chiffre *P 2156-22, à Publicitas, Sion.* P 10 E

**TONNEAUX pour fruits**

avec portettes, toutes contenances.

*Ch. Angehrn, tonnelier, 1009 Pully. Tél. (021) 28 10 05.*

*Etablissement horticole*

**F. MAYE**

*Chamoson*
*Tél. (027) 8 71 42*

offre ses beaux GÉRANIUMS et PÉTUNIAS en couleurs variés.
PLANTONS DE POIREAUX et CHOUX-FLEURS en grosse quantité disponible.
Tous les plants de saison FLEURS et LÉGUMES.
Prix très avantageux. P 969 S

**REGISTRES ET CARNETS de laiterie**

**MONTFORT**

**Martigny**


# Le Visiteur de Minuit

Feuilleton du Confédéré

*Leo Dartey*

*Roman*

47

*Copyright by Edition Tallandier*

La vieille dame esquissa difficilement un geste de bénédiction. Alors, impérieuse et douce, la main de Brice pesa sur l'épaule de Dominique et ils s'agenouillèrent au chevet de la malade.

Heureuse, la jeune fille sentit sur sa tête inclinée les doigts de Mme de Merville frôler ses cheveux.

Quand, avant de se relever, Brice l'attira contre lui pour échanger, sous le regard attendri de Mme de Merville, leur vrai baiser de fiançailles, Dominique crut défaillir. Brice dut la faire asseoir dans un fauteuil voisin. Toutes ces émotions l'avaient brisée.

— Comme je suis heureuse, comme je suis heureuse, répétait-elle.

Et cependant quelque chose manquait encore à son bonheur. Ce quelque chose, la Providence miséricordieuse le lui accorda lorsque Dominique, à la recherche de son petit mouchoir qui lui avait échappé, plongea les doigts dans le coin du capiton du fauteuil.

— Qu'est-ce que cela ? dit-elle surprise en tirant un mince livret du repli de velours où il devait s'être glissé depuis quelque temps déjà.

Blême, elle leva les yeux vers Brice :

— C'est... c'est un passeport, balbutia-t-elle, incapable d'en dire plus, car elle se demandait quelle serait sa réaction.

Mais il dit, sans marquer la moindre émotion :

— Le passeport de Béatrice, je suppose ? Ce passeport qu'elle a cherché sans succès et qui a dû glisser là au moment où tante a été terrassée par son attaque ? Eh bien ! ma chérie, sois assez gentille pour le donner à ton homme de confiance, j'ai nommé Frédéric.

Celui-ci s'approcha, la main tendue.

— Pour... pour en faire quoi ? demanda-t-il.

Alors, Brice, avec un sourire :

— Pour le remettre à sa légitime propriétaire que je ne tiens pas du tout à revoir. Il lui permettra de rejoindre celui qui l'attend en Argentine.

***

Après le dîner qu'ils prirent tous trois près de Mme de Merville pour lui faire partager la joie de cette fête de fiançailles, Frédéric eut un instant de tête-tête avec sa cousine.

— Alors, u es heureuse, maintenant que Brice m'a chargé d'expédier aux antipodes la belle Béatrice ?

Elle tourna vers lui ses yeux irradiés de bonheur.

— Oh ! oui, soupira-t-elle.

— Eh bien ! moi aussi. D'autant plus qu'il m'a fait remettre ce fameux passeport à Béatrice sans y avoir jeté un coup d'œil. S'il l'avait ouvert, on aurait toujours pu supposer qu'il avait renvoyé Béatrice... parce qu'il ne pouvait faire autrement.

— Mais pourquoi ?

— Tout simplement parce qu'elle était mariée avec Denis !

— Quoi ? Que dis-tu ? s'exclama Dominique, stupéfaite.

— Eh ! oui,tu avais raison ; notre cousine s'est conduite de si vilaine façon que contrainte et forcée... par celui qui était légalement son mari depuis plus d'un an.

— Mais c'est invraisemblable ! se récria-t-elle. On ne peut pas se marier sans que personne le sache !

— Tu oublies qu'elle est majeure depuis longtemps.

— Mais, les publications de bans...

— Ecoute, elle m'a tout raconté avant de partir. Après la bagarre de Brice avec Denis, lequel n'était encore pour elle qu'un flirt un peu plus sérieux que les autres, elle est partie en voyage. Denis l'a suivie, ayant muri un plan qui devait le venger de celui qui l'avait défiguré et, en même temps, le ramener en maître dans ce château de Merville d'où ses parents et lui venaient d'être chassés ! Il a endoctriné Béatrice. Avec son consentement, il a acheté une petite maison à son nom, loin d'ici, et l'y a fait domicilier. Les publications des bans ont été faites là-bas, lieu de son domicile et dans le petit bourg auvergnat où elle vit le jour dans la gentilhommière de ses parents. Et ils se sont mariés pendant le second voyage de Béatrice.

— Mais enfin, dit Dominique, effarée, puisqu'il avait obtenu ce qu'il voulait, pourquoi tellement tenir au secret ?

— Parce que cela lui permettait de garder une alliée dans la place pour achever de perdre Brice. Insoupçonnée, insoupçonnable, Béatrice devait procéder au truquage de la comptabilité qui, définitivement, écarterait mon pauvre grand de l'héritage de Merville. Les jumeaux et toi étant déjà éloignés, je n'aurais pas pesé lourd, tu penses, dans leurs combinaisons machiavéliques et Béatrice, seule héritière, aurait pu installer son mari en maître à Merville. Quelle revanche pour lui !

Dominique elle, ne voyait qu'une chose : Le péril auquel avait échappé de peu celui qu'elle aimait.

— Pauvre Brice chéri, soupira-t-elle.

— Oui. Il l'a échappé belle, grâce à toi. Tout était si habilement conçu ! Il a fallu que tante soit surprise et irritée par la résistance de Béatrice à épouser Brice, qu'elle questionne, se fâche, puis, mécontente des raisons vagues invoquées par sa chère nièce se décide à fouiller dans sa chambre...

— Mon Dieu ! s'écria sourdement Dominique en portant la main à ses lèvres d'un air épouvanté, elle a trouvé...

— ...Le fameux passeport, oui, qui lui révélait la véritable identité de Béatriice de Merville, devenue en secret Mme Denis Louvier !

— Pauvre tante !

— Tu peux penser que cette découverte suffit à faire monter dangereusement sa tension. La dernière scène avec Béatrice a mis le comble à son émotion. Et... tu connais la suite. Tante s'est écroulée, tenant encore en main le passeport révélateur. Dans son affolement, Béatrice n'a pas songé à le reprendre, c'est ainsi qu'il a dû glisser là où tu l'as retrouvé !

Les yeux mi-clos, silencieuse, Dominique réfléchit longuement. Puis, avec une douceur mélancolique :

— Frédéric, dit-elle, si tu le veux bien, nous laisserons Brice toujours ignorer que Béatrice et Denis étaient mariés. Qu'il ne sache jamais à quel point il a été trompé, bafoué...

— Oui, dit-il, tu as raison. Nous lui cacherons ce mariage, dont la nouvelle risquerait...

— ...Risquerait de lui faire du chagrin, reprit Dominique. Et je ne veux pas qu'il connaisse, venant de moi, la moindre peine, si légère soit-elle.

N I J

Parce que ARKINA Citron est préparé avec la pétillante eau minérale de la source ARKINA. Comme toutes les autres boissons de table ARKINA au jus ou à l'arôme de fruit: orange, grapefruit, ananas, framboise.

Délicieuses et si désaltérantes, les boissons de table ARKINA font plaisir à toute la famille. Chacun y trouve son goût préféré et la fraîcheur de l'eau minérale de la source ARKINA.

En vente dans les bons magasins d'alimentation.

Agence de publicité W. Staub Lausanne/68/5/568

**Boissons de table au jus ou à l'arôme de fruits, de la source minérale ARKINA**

# ARKINA

*ça coule de source!*

**Distributeur principal:**

**PIOTA, MARTIGNY-BOURG**


**EMISSION D'UN EMPRUNT**

# 5 % de Fr. 15 000 000

Série XI, 1968

**destiné au financement des prêts hypothécaires**

## Banque Cantonale du Valais

CONDITIONS DE L'EMPRUNT :

**Durée :** 15 ans ; remboursement anticipé autorisé dès la dixième année.

**Titres** au porteur de Fr. 1 000 et Fr. 5 000

**Cotation** aux principales bourses suisses

**Prix d'émission :**

## 100 %

plus 0,60% timbre fédéral

DÉLAI DE SOUSCRIPTION :
du 12 au 19 juin 1968, à midi.

**BANQUE CANTONALE DU VALAIS**

Les souscriptions sont reçues, sans frais, par la banque susnommée et auprès des autres établissements financiers de Suisse, où l'on peut se procurer le prospectus et le bulletin de souscription. P 28189 S


## BUREAU COMMERCIAL

**Jean Philippoz - Leytron**

Tél. (027) 8 76 73

- Comptabilités
- Encaissements
- Gérance d'immeubles et de chalets
- Toutes assurances

P 28253 S


## CINEMAS

**★ Martigny - Etoile ★**

Mercredi 12 et jeudi 13 - (16 ans révolus) - Jeudi : matinée à 14 h. 30 - Un film gai, dynamique :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

avec Jacqueline Maillan et Pierre Mondy.

Gioveli alle ore 17 - In italiano. (16 anni comp.) :

**ERCOLE CONTRO ROMA**

con Alan Steel e Livio Lorenzon.

**★ Martigny - Corso ★**

Mercredi 12 et jeudi 13 - (16 ans révolus) - Jeudi : matinée à 14 h. 30 - Enigmes, aventures, tension :

**ZORRO LE CHEVALIER FANTOME**

avec Tony Russel et Roberto Paoletti.

Jeudi, à 17 h. - (enfants dès 12 ans) - Du rire avec Louis de Funès :

**NI VU NI CONNU**

**★ Fully - Michel ★**

Mercredi 12 et jeudi 13 - (16 ans révolus) - Espionnage, action, suspense :

**MISSION SECRÈTE POUR LEMMY LOGAN**

avec Luis Devill et Gaia Germani

**★ Saxon - Rex ★**

Mercredi 12 et jeudi 13 - (16 ans révolus) - Jeudi : matinée à 14 h. 30 - (enfants dès 12 a.) - Bourvil et Robert Hirsch dans :

**LES CRACKS**

Mieux que du rire... du délire ! ! !

**★ Ardon - Cinéma ★**

Mercredi - Jeudi, 20 h. 30 - *Prolongation* du merveilleux divertissement :

**LA MÉLODIE DU BONHEUR**

Jeudi (Fête-Dieu) 14 h. 30 : *Matinée* (enfants admis dès 7 ans).


## PÔLE NORD S. A. — APPLES

Fabrique de glaces cherche pour seconder chef de fabrication

**Jeune Pâtissier**

**ou**

**Boulanger-Pâtissier**

s'intéressant au travail industriel. Semaine de 5 jours. Salaire selon capacités.

**Faire offres avec curriculum vitae, références et photo, ou téléphoner au (021) 77 35 41.** P 46 L

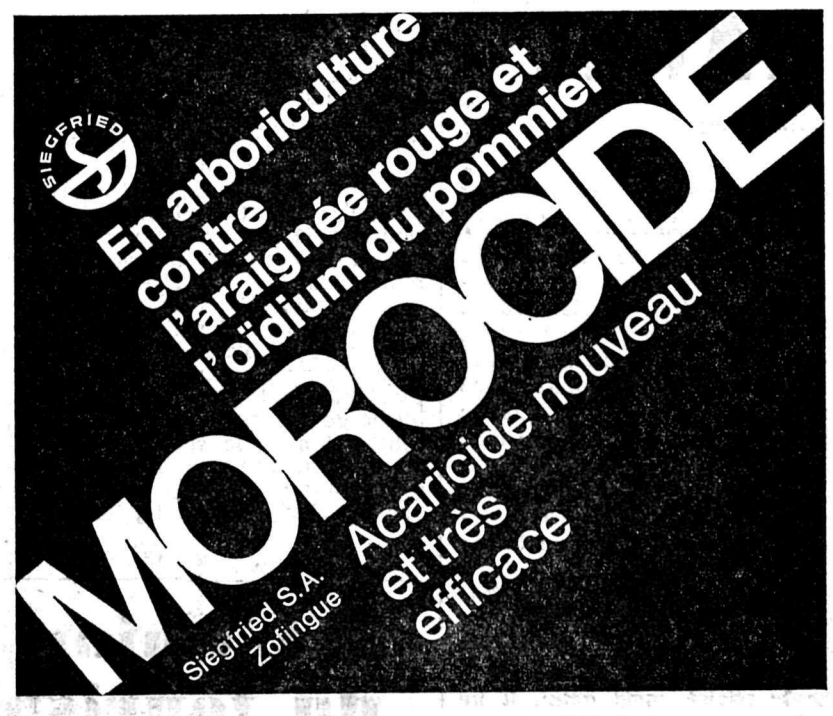


**COOP MARTIGNY**

engage

**une apprentie de commerce (ou apprenti)**

si possible avec formation secondaire.
Bon salaire, semaine de 5 jours.
Entrée en fonction : de suite ou à convenir.
Faire offres manuscrites à :
**Société Coopérative de consommation**
**« L'Avenir »**
**Avenue de la Gare, 10**
**1920 MARTIGNY** P 121 S

Entreprise de Sion cherche

**ébénistes**
**menuisiers-ébénistes**
**qualifiés**

Entrée immédiate ou date à convenir.

Conditions intéressantes.
*Téléphone (027) 2 22 73.*

P 45 S

**VW mod. 1966**

55.000 km., de première main. En parfait état. - *A vendre,* cause départ à l'étranger.

S'adresser à *M. René Jordan, 27, Route du Guercet - 1920 MARTIGNY.*
*Téléphone (026) 2 23 69.* P 65796 S

ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

**FLORIANA**

Pontaise 15 **LAUSANNE** Tél. 24 14 27

Direction : E. Piotet

Excellente formation de
- Gouvernantes d'enfants
- Jardinières d'enfants
- et d'Institutrices privées

**Rentrée 9 septembre**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

P 98510 L


**Timbres caoutchouc**

**Imprimerie Montfort Martigny**

ECONOMIE ET FINANCES

# L'AELE devant les «arrangements commerciaux»

A Londres, les ministres de l'AELE viennent de signer « l'engagement de se consulter à fond au cas où des propositions leur seraient adressées individuellement ou collectivement ». C'est la phrase qui ressort d'une déclaration commune publiée à l'issue des délibérations qui se sont déroulées jeudi et vendredi derniers à Lancaster Hause sous la présidenc du ministre britannique du commerce, M. Crosland. Elle dissimule mal la constatation que l'initiative vers une organisation européenne plus large et l'allègement des obstacles commerciaux appartient toujours aux six du Marché commun.

Une suggestion suisse, présentée dès jeudi par M. Schaffner, n'a pas recueilli l'unanimité des huit pays libre-échangistes. Elle tendait à rompre l'état de stagnation dans laquelle la discussion européenne est engagée par une initiative que prendrait l'AELE en proposant aux communautés la création d'un organe mixte de contact chargé d'identifier les possibilités de conclure des arrangements commerciaux d'un type nouveau et, dans l'hypothèse à une réponse positive, quelles pourraient en être les modalités. Selon l'auteur de cette suggestion, il ne devrait pas s'agir d'un organe investi d'un mandat qui préjudicierait la ou les solutions définitives finalement adoptées, mais il s'agirait de procéder à l'investigation des problèmes et des possibilités de telle sorte que d'éventuelles propositions de négociation puissent être plus aisément formulées.

L'idée de cet organe mixte n'a pas été retenue par le Conseil des ministres de l'AELE, les uns craignant qu'une telle proposition adressée à la communauté n'indispose certains de ses membres (la France, notamment, était d'emblée supposée hostile à cette procédure), d'autres considérant que ce serait limité la liberté de mouvement et de manœuvre des gouvernements membres de l'AELE, d'autres enfin ne voulant envisager la solution intérimaire des arrangements commerciaux que dans la perspective d'une adhésion pleine et entière aux communautés.

Pour ces derniers — c'est des Anglais qu'il s'agit — la formule des arrangements, dont tout le monde ignore d'ailleurs le contenu précis, ne peut être retenue que si l'objectif d'une adhésion ultérieure y est expressément stipulé.

Pour la Suisse, au contraire, l'essentiel est de tenir compte de la réalité, c'est-à-dire de l'hostilité déclarée de la France à tout élargissement de la communauté au stade actuel. Si l'on veut réellement sortir de la stagnation présente des discussions sur l'intégration, ce n'est pas en voulant forcer les portes que l'on y parvient, estime M. Schaffner, mais en examinant les possibilités offertes à partir de la situation donnée. L'accord n'a pas pu se faire sur cette thèse et l'on s'est quitté sur l'adoption d'un communiqué commun qui donne des satisfactions à chacun, mais qui, en réalité, ne donne pleine satisfaction à personne.

Dans le texte de ce communiqué un passage résume bien les données du problème :

« Des discussions ont lieu actuellement au sein de la communauté économique européenne sur la possibilité de trouver des solutions intérimaires, y compris des arrangements commerciaux, en attendant l'élargissement de la communauté. De telles solutions, qui ne peuvent être considérées comme un substitut à une plus large intégration, pourraient diminuer les effets de la division de l'Europe. Les ministres ont déclaré qu'ils sont prêts à considérer d'un esprit positif toutes propositions constructives qui pourraient être soumises par la communauté pour autant qu'elles soient compatibles avec leurs obligations internationales. Tous les sibilité de participer dès le début à toutes négociations en vue d'un arrangement commercial qui pourrait suivre, sans pour cela renoncer au but des politiques de leurs gouvernements respectifs, soit devenir membre de la communauté, soit participer de quelque autre manière à un plus vaste marché européen. »

Non seulement dans cette déclaration chacun peut trouver ce qui convient à sa politique et à ses objectifs, mais aussi chacun peut œuvrer pour soi. C'est une constante l'Association de libre-échange que de laisser à chacun de ses membres la plaine responsabilité de sa politique. Les « obligations internationales » auxquelles ce texte fait allusion sont évidemment celles du GATT qui précisent en la matière que des arrangements commerciaux, qui comporteraient des abaissements tarifaires, ne sont autorisés que s'ils sont conclus dans la perspective d'une union douanière ou d'une zone de libre-échange ou si leur application s'étend à tous les Etats signataires du GATT. C'est là que réside le grand obstacle à une solution spécifique, et il semble bien qu'après Londres, les discussions européennes ne soient pas plus avancées qu'avant.

Paul Keller

# La Confédération fait-elle des miracles ?

pays de l'AELE devraient avoir la pos-

Le comité du Parti radical vaudois définit sa politique en matière d'assurance-maladie. Dans un communiqué daté du 22 mai 1968, il exprime sa nouvelle doctrine.

Les « Nouvelles propositions radicales vaudoises » énumèrent un certain nombre de préceptes judicieux :

— Il importe que l'assurance-maladie couvre efficacement les cas graves ; il n'est pas nécessaire d'assurer les « cas-bagatelles » ; donc il faut prévoir une franchise ;
— Chaque personne doit conserver la liberté de choisir son assurance et son médecin.

Mais c'est sur un autre point que la prise de position du comité du parti radical vaudois est importante du point de vue politique. En effet, les « Nouvelles propositions » préconisent l'assurance-maladie généralisée — en d'autres termes l'assurance obligatoire — ; elles précisent que :

« L'assurance-maladie généralisée ne peut qu'être instituée dans l'ensemble de la Confédération ; prétendre y parvenir dans le seul canton de Vaud entraînerait celui-ci dans une aventure financière inconcevable et porterait préjudice à son économie ».

Cette affirmation suppose d'abord que l'assurance obligatoire est inimaginable sans une contribution financière considérable de l'Etat ; le financement par l'impôt est donc considéré comme nécessaire. Il faut signaler en passant qu'un grand nombre de personnes sont parfaitement capables de payer elles-mêmes les primes d'une assurance suffisante.

Ce qui est vraiment étonnant, c'est cette idée qu'une « aventure financière inconcevable » sur le plan cantonal devient subitement une opération raisonnable si elle est réalisée sur le plan fédéral !

A première vue, ce miracle est incompréhensible.

Bien sûr, la Suisse est 12 fois plus grande et plus puissante que le canton de Vaud ; mais le sacrifice financier serait aussi 12 fois plus lourd.

Que la réalisation soit vaudoise ou suisse, le contribuable paierait la même somme. Pour quelle raison acquitterait-il un impôt supplémentaire plus volontiers à la Confédération qu'à l'Etat cantonal ? Les « Nouvelles propositions radicales vaudoises en matière d'assurance-maladie » ne répondent pas à cette question.

En attendant l'explication du mystère, force est d'admettre que le risque financier est le même sur le plan cantonal et sur le plan fédéral. Le problème de l'assurance-maladie ne se résout pas avec le simple transfert de la responsabilité et de la charge financière ; il ne se résout pas davantage par le principe de l'obligation.

G. P. V.

# ECHOS DE FRANCE

(de notre correspondant particulier Hubert REVOL)

## LES AFFAIRES D'ÉTAT

*On a fait beaucoup d'histoires, le mois dernier, au sujet de cette affaire de la publicité à la télévision. Il faut bien, il est vrai, que les politiciens se rattrapent sur les sujets à portée de leurs mains. L'affaire était plutôt sordide. A l'Elysée on estimait depuis longtemps que la presse ne soutient pas assez la politique du Pouvoir, ce qui est un point de vue exact, car 80% au moins des journaux, qu'ils soient quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, sont plutôt dans l'opposition. Suite logique de cette constatation : punir les indisciplinés. On ne peut pas évidemment rétablir la censure, le résultat serait alors pire que le mal. On avait donc décidé de frapper la presse libre, à la caisse. L'occasion était bonne ; en introduisant la publicité à la télévision (monopole d'Etat) on diminuait du même coup, les budgets de publicité que les firmes, jusqu'ici réservaient aux journaux. On avait même calculé que grâce au procédé, une bonne partie de la presse devait disparaître.*

*Les parlementaires se sont rendus compte des conséquences qui pouvaient en découler. Il va sans dire que ces conséquences étaient fortement exagérées... pour des raisons politiques. L'opposition y a vu tout de suite un terrain de bataille. Détail curieux, les députés de la majorité, bien qu'inconditionnels pour raison d'existence, n'étaient pas très chauds sur le projet, mais enfin, il ne leur était pas possible de refuser de s'incliner devant la volonté de l'Elysée.*

*On a alors « discutaillé » sur des questions de procédure ou de juridiction, dont le fond échappait complètement à l'homme de la rue. Celui-ci a donné, d'ailleurs, l'impression d'être en dehors du coup.*

*En fait, et à ses yeux, la publicité à la télévision existe depuis plusieurs années, au point d'ailleurs, que bien des gens s'y endorment devant. Les spécialistes ont précisé que cette publicité n'en était pas... il s'agissait « d'émissions compensées ». En France, on n'est jamais à court d'euphémismes. Oui, mais « compensées » par quoi ? Par le paiement d'une facture dont le montant n'est pas à la portée de toutes les bourses. Quand on dit aux téléspectateurs : buvez du cidre, souscrivez à tel emprunt, servez-vous du verre... on fait de la publicité. Publicité de produits, bien sûr. Nous aurons dorénavant la publicité pour les marques. Il n'y a pas de quoi renverser le gouvernement. D'autant que le téléspectateur ne semble pas avoir pris position. Un sondage a même révélé qu'une majorité était, finalement, favorable à la publicité sur les « étranges lucarnes ». Il y aura, bien sûr, quelques mécontents... mais on n'oblige personne à regarder la télévision, et il y a beaucoup de fauteuils inoccupés dans les salles de cinémas.*

*Après tout, comme il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, et puisqu'on dit qu'à quelque chose malheur est bon, il est loisible à chacun d'espérer que les rentrées d'argent obtenues par l'O.R.T.F. grâce à la publicité des entreprises industrielles et commerciales, lui permettront peut-être d'améliorer la qualité des programmes. Personnellement, nous n'y croyons pas, mais nous nous garderons bien d'enlever leurs espérances à ceux qui y croient.*

*La presse, Dieu merci, ne mourra pas de cette « mini-révolution ». Sur les télévisions des pays voisins, il y a aussi de la publicité... On n'a pas entendu dire que beaucoup de journaux en avaient pati et que quelques-uns en avaient succombé. Cela nous amène à conclure, que le calcul de l'Elysée manquera son objectif.*

Une réalisation d'avant-garde

## L'aménagement de la commune de Loèche-les-Bains

Le service des bâtiments et de l'urbanisme de l'Etat du Valais expose actuellement le plan d'aménagement de la commune de Loèche-les-Bains.

Lundi matin, les responsables de ces travaux en Valais, ainsi que les dirigeants de l'Association valaisanne pour le plan d'aménagement étaient invités à assister à la présentation de ce travail effectué selon les principes les plus récents de l'aménagement du territoire par l'Institut O.R.L. de l'Ecole polytechnique de Zurich.

M. Nidegger, responsable de l'étude, exposa comment, partant des données naturelles du territoire communal (relief, forêts, avalanches, sources d'eau chaude, etc.), il a été possible d'établir un système de circulation assurant à la fois la tranquillité et la desserte aisée de toute la station, une réglementation de la construction respectant les caractères locaux, un dimentionnement des surfaces d'utilité publique adapté au développement rapide de la population et des curistes et enfin une infrastructure assurant l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. Un programme de réalisation par étapes doit permettre aux services publics de se développer rationnellement pour répondre aux exigences croissantes de la population tout en préservant l'équilibre du budget communal.

Cette étude, menée en étroite collaboration avec la population a rencontré un accueil entièrement favorable au sein de la commune. L'assemblée primaire l'a adoptée le 27 avril 1968 avec une majorité de 129 voix contre 4. Souhaitons que nos planificateurs valaisans en prendront de la graine et que des résultats aussi brillants récompenseront le sérieux de leurs études.

CONSEIL NATIONAL

## La loi sur l'aide aux universités est acceptée

Mardi matin, le Conseil national a inauguré ses travaux en terminant la discussion du projet de loi sur l'aide de la Confédération aux universités cantonales. L'assemblée accepte encore deux propositions de M. Wenger, radical bernois, en ce sens que les bénéficiaires devront étendre leur rapport annuel à leurs plans de réforme des structures et des études et à leur mise en application. Le National se rallie ensuite à la décision des Etats d'abaisser de 550 à 500 millions la part des subventions de base et d'élever de 600 à 650 millions celles des subventions pour investissements. Au vote d'ensemble le projet est adopté par 130 voix sans opposition. La loi fait ainsi retour à l'autre Chambre pour la liquidation des divergences.

## Mutations à la Bibliothèque cantonale

Le Conseil d'Etat a, sur sa demande, libéré M. André Donnet de ses fonctions de directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales à partir du 30 juin 1968.

En remplacement de M. Donnet, qui a été nommé chargé de recherches ad personam aux Archives cantonales, le Conseil d'Etat a promu archiviste cantonal, M. Grégoire Ghika, Dr en droit, jusqu'ici archiviste cantonal adjoint et bibliothécaire cantonal, M. Anton Gattlen, Dr phil., jusqu'ici bibliothécaire cantonal adjoint.

## L'année viticole romande 1967

Le volume global de la récolte suisse de vin de l'année 1967 représente 96,1 millions de litres, soit 13 millions de litres de plus que l'année précédente ; il correspond par contre assez exactement à la quantité récoltée en 1965. Pas moins de 81,9 millions de litres ou 85% de la récolte totale, ont été produits en Suisse occidentale. Le Valais vient en tête des cantons viticoles suisses avec 35,5 millions de litres (dont 9,4 millions de litres de vin rouge) ou un peu plus du tiers de l'ensemble de la récolte helvétique. Au deuxième rang nous trouvons le canton de Vaud avec 31,3 millions de litres, mais les vignerons vaudois occupent la première place en ce qui concerne la production de vins blancs (27,3 millions de litres). Touchés par le gel et de violentes chutes de grêle, le canton de Genève a récolté 8,4 millions de litres, contre 13,2 millions l'année précédente. Quant au canton de Neuchâtel, sa production viticole a passé de 2,9 millions de litres en 1966 à 3,8 millions de litres en 1967. La qualité du « 1967 » est en général bonne, voire excellente.

COL DU GRAND-ST-BERNARD

## Fermeture temporaire

Le Département de police d'entente avec le Département des travaux publics informe les usagers motorisés de la fermeture temporaire de la route du St-Bernard (Martigny - tunnel - col du Grand-St-Bernard) le 19 juin 1968, en raison du passage du Tour cycliste de la vallée d'Aoste.

Heures de fermeture : 14 à 15 h. 30

Les usagers sont priés de se conformer aux ordres de la police de la circulation.

## Concerts de la fanfare de la Br. Fort. 10

La fanfare de la Brigade de forteresse 10, composée d'une centaine de musiciens, donnera un grand concert public le jeudi 13 juin (Fête-Dieu) à 20 h. 30 dans la grande salle du collège de l'Abbaye de Saint-Maurice.

Le vendredi 14 juin elle donnera encore des concerts à Sierre, place de l'Hôtel-de-Ville à 15 h. 30 et à Sion, grande salle de la Matze à 20 h. 15.

A la fin des concerts de St-Maurice et de Sierre, collecte en faveur des œuvres sociales de la Br. Fort. 10. Billets d'entrée pour le concert de Sion : adultes 2 fr. ; militaires et enfants 1 fr. également en faveur des œuvres sociales de la Br. fort. 10.

## Les « montagnards » vaudois franchissent le Rhône

Dimanche 16 juin, l'Union Montagnarde Vaudoise inaugurera son nouveau chalet aux Crosets sur Val d'Illiez.

Cette fédération de clubs montagnards, qui célébrera l'an prochain son cinquantenaire, tourne donc une page de son histoire puisqu'après avoir occupé successivement des chalets à Tanay, Orgevaux, La Plaignaz et, pendant 32 ans, à Pont-de-Nant, elle passe maintenant le Rhône pour s'installer en Valais dans une région toutefois fort connue et appréciée des skieurs vaudois.

Le nouveau chalet, construit pour accueillir une soixantaine de membres, avec tout le confort exigé par des sportifs, ne manquera pas de resserrer encore plus les liens étroits existants entre tous les membres de l'Union Montagnarde Vaudoise et contribuera pour sa part au développement dynamique de la région des Crosets - Val d'Illiez, développement déjà fortement amorcé.

## L'international allemand Hermann au F.C. Sion

Sion jouera la saison prochaine sans Quentin, transféré à Zurich, et sans Blasevic, parti pour Vevey. Par contre, l'équipe sera renforcée par l'international allemand Hermann, qui jouait à Karlsruhe et qui fit partie de l'équipe nationale allemande lors des championnats du monde au Chili.

# L'Union valaisanne du tourisme en session

L'Union valaisanne du tourisme est la troisième association s'occupant de tourisme et tenant son assemblée générale annuelle, les cafetiers-restaurateurs-hôteliers et les hôteliers ayant déjà eu leur session annuelle. L'UVT met ainsi le point final aux grandes assises de printemps et ses membres, entourant de nombreux invités passent deux jours dans une station de la vallée de Conches, à Bettmeralp.

La session administrative, que préside M. Antoine Barras, est le premier acte de ces journées ; elle permet au directeur, M. Fritz Erne, de faire le point de la situation. Les résultats de l'année touristique sont connus et réjouissants : 3 213 962 nuitées contre 3 050 856 nuitées pour l'exercice précédent. Le taux moyen d'occupation des lits dans les établissements concessionnés a atteint 40%. Le nombre de nuitées est de 1 416 615 pour la saison d'été et de 1 318 000 pour la saison d'hiver.

Quant aux taxes de séjour, elles ont produit 723 700 fr. 92, soit une augmentation de presque 69 000 francs. La répartition par station de cette taxe de séjour voit toujours Zermatt en tête avec 115 913 fr. 45 (104 988 fr. 15 l'exercice précédent) suivi de Verbier 59 376 (51 471,30) et de Saas Fee 54 137 fr. 60 (46 398 fr. 21) ; Montana, Loèche-les-Bains et Crans les suivent de très près ; Graechen, Champéry, Martigny, puis Bettmeralp, Brigue, Riederalp, Sierre, Saas Grund, Sion, Champex, Zinal, Les Marécottes, Morgins-Salvan, Evolène, accusent des chiffres moins élevés, la dernière des 79 stations étant Mex.

Ces renseignements, plus une foule de détails sur l'activité de l'Union (dix tonnes d'imprimés expédiés par année) sont compris dans le rapport annuel présenté sous une nouvelle forme et en deux langues.

L'assemblée administrative a encore traité de nombreuses questions concernant le tourisme, les voies de communications, l'aviation, les locations de chalets. Elle s'est déroulée dans une ambiance excellente et fut suivie d'un apéritif offert par la commune de Betten et par le banquet officiel au cours duquel les principales personnalités présentes prirent la parole.

Le congrès se poursuit mercredi par une excursion dans la région de l'Aletsch.

A l'œuvre on connaît l'ouvrier.
A la solidité on connaît nos meubles.
(Texte et dessin de Monique Roduit).

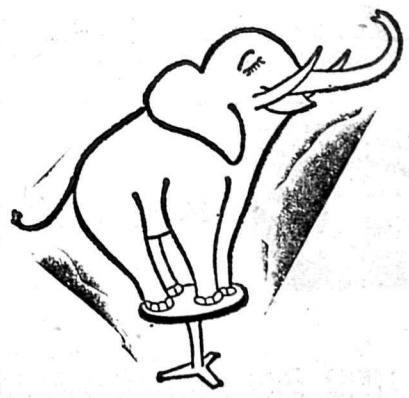

Certychen
FABRIQUE DE MEUBLES ET D'AGENCEMENTS
Brigue Naters Sion Martigny

P 94 S